

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mille-vingt-trois, le 9 juin, à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sur convocation en date du 1^{er} juin 2023, sous la Présidence de Mme SEON Isabelle, Maire.

Présents : Isabelle SEON, Maire ; Jean-Michel LAGIER, 1^{er} adjoint ; Alphonse MONTAGNE, 2^{de} adjoint ; Florence FAVIER, Frédéric JOURDE, Christelle MAITRE, Guillaume MATHIEU, Brigitte NICOLAS.

Absents : Sébastien GIROUX (pouvoir donné à Brigitte NICOLAS) et Michel VALENTIN (pouvoir donné à Alphonse MONTAGNE)

Secrétaire de séance : M. Alphonse MONTAGNE

Madame le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte et donne lecture de l'ordre du jour :

- Approbation PV conseil du 28/03 et PV conseil du 25/04
- Elections délégués pour les élections sénatoriales
- DM achat camion
- Questions diverses

PV conseil du 28/03/2023

Le PV a été communiqué aux conseillers en même temps que la convocation.

Mme le Maire demande s'il y a des remarques. Le conseil approuve le PV sans remarques. Mme le Maire et le secrétaire signent (M. Guillaume MATHIEU).

PV conseil du 25/04/2023

Le PV a été communiqué aux conseillers en même temps que la convocation.

Mme le Maire demande s'il y a des remarques. Mme FAVIER Florence souhaite rajouter la remarque que le travail fait par l'épareuse n'est pas correct et demande à ce qu'il soit fait de façon plus appliquée. Mme MAITRE Christelle signale que 500m3 vont être sorti à Bruac. Ces remarques sont notées sur le PV. Le conseil approuve le PV. Mme le Maire et le secrétaire signent (Mme Brigitte NICOLAS).

Elections délégués aux élections sénatoriales

Il faut réaliser les élections des délégués pour les élections sénatoriales.

Au 1^{er} tour pour le délégué, est élue déléguée avec 6 voix Mme SEON Isabelle, Maire.

Au 1^{er} tour pour les suppléants, est élu 1^{er} suppléant M. LAGIER Jean-Michel, 1^{er} adjoint avec 8 voix.

Au 2^{de} tour pour les suppléants, est élu 2^{de} suppléant Mme MAITRE Christelle avec 5 voix.

Au 2^{de} tour pour les suppléants, est élu 3^{ème} suppléant M. MONTAGNE Alphonse avec 5 voix

DM achat camion

Mme le Maire expose au conseil que la commune doit procéder à l'achat d'un camion pour remplacer le camion utilisé par Jean-Louis REY. Comme il manque des éléments la délibération est reportée.

Pas de Questions diverses

La séance est levée à 19h36.

Commentaire ou remarques avant validation du procès-verbal :

Signature du Président de séance et du Secrétaire de séance